

L'association SCOPA fortement impliquée sur le projet de parc éolien en mer s'inquiète des impacts induits par le site éolien sur le site de Penly en terme de sûreté de fonctionnement et de sécurité . Nous vous remercions de nous permettre de soumettre les questions suivantes au débat public.

- *Sûreté de fonctionnement*

Les éoliennes perturbent les systèmes de surveillance et de radionavigation. Deux rapports émis par les États Unis et la Grande Bretagne en 2022 lèvent des alertes sur l'augmentation du risque d'accidents maritimes à proximité des parcs éoliens en mer. L'étude d'impact réalisée par le promoteur EMDT s'appuie elle sur une étude anglaise de 2004 et considère qu'un abordage entre deux navires suite à la perturbation de leurs systèmes de radionavigation est susceptible de se produire "moins d'une fois par an" . Or ce type d'accident mais aussi la collision entre un navire et une éolienne peut conduire à une fuite massive d'hydrocarbures de la cargaison ou des soutes .

Si ce risque existe déjà aujourd'hui, il va se renforcer dès la phase de construction (un pétrolier a récemment dérivé dans un site éolien en construction en Hollande et a subi une importante déchirure de la coque) et la probabilité d'une catastrophe maritime générant une marée noire telle que celles de l'AMOCO CADIZ ou plus récemment du Tanio ou de l'Erika sera considérablement accrue dans les années à venir à proximité de PENLY.

Quelles mesures de réduction de risques comptez-vous mettre en place pour sécuriser le système de refroidissement du site de PENLY dans cette hypothèse ?

Pendant la phase de construction du parc éolien, c'est à dire à très court terme, les travaux pour implanter les 252 pieux de 2,2 m de diamètre et enfouir les 125km de câbles vont des générer le brassage d'une masse importante de sédiments. Ultérieurement les récifs artificiels créés vont considérablement modifier les écoulements de fluides et donc le brassage des sédiments. Comment avez-vous intégré ce fait pour sécuriser le système de refroidissement du site actuel et futur ?

- *Sécurité du site*

A 15 km du site de PENLY, le parc éolien représente une surface équivalente à celle de Paris, surface concédée à une société d'exploitation dont l'état ne sait pas maîtriser la nationalité, du fait de reventes successives.

Dès lors, comment allez-vous gérer la sécurité du site sachant que les éoliennes du parc, extrêmement proches, brouillent les radars de surveillance et créent un masque important empêchant la détection ? Comment gérer une approche agressive par drone aérien ou embarcation rapide lancée à partir du large contre les installations ?

Pour finir EDF et l'état français peuvent-ils risquer d'offrir à une puissance étrangère une telle place de choix pour organiser un espionnage industriel de nos dernières technologies nucléaires, ou même une attaque hostile.

Ces risques doivent être pris en compte pour réévaluer le coût bénéfice sûreté de chacun des deux projets.

EDF présente PENLY comme le projet industriel majeur des 50 années à venir capable de subvenir aux besoins énergétiques de toute la Normandie.

Face aux risques qu'il induit sur ce projet, est-il dès lors pertinent de maintenir un projet de parc éolien largement rejeté par la population et les politiques locaux et d'un intérêt énergétique plus que limité ?
